

THEMA

REGARDS

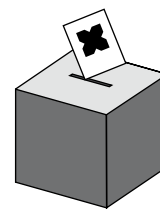
Gemengewahlen
2011

TABLE RONDE

Forteresses communales

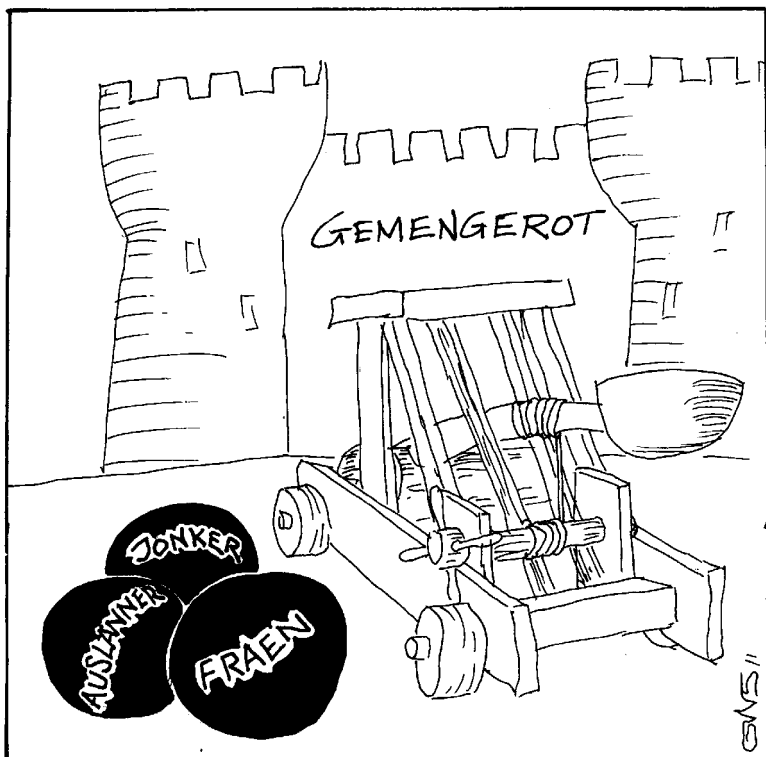
David Wagner

Et voilà, la table ronde intitulée « My Council Is My Castle » organisée par le woxx a eu lieu ce mercredi. Les sujets étaient tout aussi variés que les interventions, dont nous vous proposons un petit condensé.

Elle est jeune, d'origine immigrée et féminine : Cátia Gonçalves incarnait à elle seule trois catégories sous-représentées dans le monde politique. A un détail près : cette politologue de 26 ans n'appartient pas à la classe ouvrière, autre grande absente des instances de décision. Mais il faut malgré tout une bonne dose de confiance en soi pour se décider à se lancer dans l'arène politique lorsque l'on accumule ces caractéristiques statistiquement défavorisées. « Personne n'est venu me chercher. J'ai rejoint le LSAP de mon propre chef », déclare cette désormais candidate socialiste aux élections communales à Pétange à la question de notre rédactrice Renée Wagner si son parti n'oubliait pas parfois les femmes. Et de rappeler que

le LSAP avait rejeté, il y a quelques années de cela le principe des quotas de genre sur les listes. Une lutte que les Femmes socialistes, comme l'a rappelé Gonçalves, n'entendent pas abandonner.

On le savait déjà, mais les quotas, ce n'est pas trop la tasse de thé du DP. Pourtant, Claude Meisch, son président et bourgmestre de Differdange, contrairement à Lydie Polfer qui dirigeait le parti avant lui, s'y montre moins hostile, considérant uniquement qu'ils ne constituent qu'un « instrument parmi d'autres ». Il préfère des mesures qui « concilient vie professionnelle, familiale et engagement social et politique » tout en admettant que les structures actuelles favorisent évidemment les hommes. « Nous vivons dans un système politique qui reproduit les élites », était le credo du jeune conseiller communal d'Esch-sur-Alzette Marc Baum (déi Lénk), qui a souligné que c'est grâce à des mesures concrètes qui « brisent ces structures », comme le système de rotation des élus que pratique son



PHOTOS : PATRICK GALBATS



Stationné devant l'entrée du Carré Rotondes où a eu lieu la table ronde, le bus pédagogique de l'Asti, qui sillonne les écoles du pays afin d'intéresser les jeunes aux élections communales, a fait son petit effet.

parti, qu'un jeune comme lui a pu prendre la place de son prédécesseur André Hoffmann.

« La démocratie, c'est une pratique quotidienne »

Un volontarisme politique partagé par le député-maire de Beckerich

Camille Gira (déi Gréng), qui peut se targuer d'une longue expérience politique communale dans sa bourgade pionnière de la démocratie participative et qui souligne qu'à force d'imposer les femmes sur les listes, son parti a quasiment atteint la parité hommes-femmes au niveau des mandataires communaux. Quant au ministre de

l'Intérieur Jean-Marie Halsdorf (CSV), il s'est fait le chantre du volontarisme... à retardement en se montrant réticent à vouloir légiférer en la matière et préférant laisser le choix aux partis de prendre ces décisions. Laura Zuccoli, la présidente de l'Asti, refuse quant à elle de limiter la discussion aux quotas de genre. « Il ne faut pas qu'en discuter en amont des élections. La démocratie, c'est une pratique quotidienne », explique-t-elle en rappelant le travail social dans les quartiers de la capitale que pratique son association depuis 30 ans et citant des exemples étrangers comme les conseils de quartiers qui permettent aux couches sociales les plus défavorisées (et pas uniquement les femmes) de s'engager concrètement.

Mais elle n'a pas oublié, malgré tout, de rappeler que ces citoyens qui ne le sont qu'à moitié, bien qu'ils représentent presque la moitié de notre société, les non Luxembourgeois continuent de jouer un rôle politique subalterne. « La ville de Luxembourg compte actuellement 27 conseillers

communaux. Ce nombre est calculé sur le nombre de résidents. Or, s'il se limitait sur les seuls citoyens qui disposent du droit de vote, il n'y en aurait que onze. » Une remarque qui a fait bondir Meisch, qui estime être « aussi le bourgmestre de ceux qui n'ont pas le droit de vote, tout comme je ne suis pas uniquement le bourgmestre des hommes quadragénaires ». Autre commune, autre couleur politique, autre pratique - Camille Gira témoigne de sa propre expérience: « Le processus de décision à Beckerich ne se limite pas aux conseillers communaux ou aux commissions », affirme-t-il, « Il y a en tout environ 80 citoyens qui participent activement à l'élaboration de projets. Et je peux vous assurer que lorsque les gens travaillent ensemble, les questions d'origine et de langue ne posent plus de problème ». Des arguments qui ne convainquent pas le ministre de l'Intérieur, qui, témoignant aussi en tant qu'ancien bourgmestre de Pétange, estime que les membres d'un collège échevinal doivent maîtriser le luxembourgeois



THEMA



Jean-Marie Halsdorf, ministre de l'Intérieur (CSV)



Claude Meisch, député-maire de Differdange et président du DP



Cátia Gonçalves, candidate aux élections communales à Pétange (LSAP)



Laura Zuccoli, présidente de l'Asti



Camille Gira, député-maire de Beckerich (déli Gréng)



Marc Baum, conseiller communal à Esch-sur-Alzette (déli Lénk)

pour exercer ces fonctions. Une logique que Laura Zuccoli estime être dangereuse : « Les électeurs savent ce qu'ils font quand ils élisent une personne. S'ils élisent une personne qui ne parle pas luxembourgeois, c'est qu'ils lui font confiance. Et en plus, je continue à penser qu'un vote doit reposer non sur le critère de la langue parlée mais sur le programme politique défendu par un candidat ».

Ces barrières à surmonter

Le débat autour de la pratique des langues a conduit Marc Baum à em-

ployer un exemple original : « Même si je suis dans l'opposition à Esch, je dois admettre que ma ville n'est pas des plus conservatrice en matière de politiques envers les citoyens immigrés. Lorsqu'il s'agit d'informer les citoyens du ramassage des poubelles, ils reçoivent un courrier en allemand, en français, en portugais, en italien et même en serbo-croate. Mais lorsqu'il s'agit de les informer à propos de leurs droits civiques, les explications en langues étrangères sont tout au plus résumées. On continue à préférer de parler de poubelles que de civisme aux étrangers ». Dans la

même veine, Cátia Gonçalves, lusoluxembourgeoise, témoigne que l'introduction de la possibilité de détenir la double nationalité n'a toujours pas fait basculer la politique en faveur du paradigme de la citoyenneté de travail ou de résidence. « Il existe encore un bon nombre de barrières. Certains étrangers me demandent quelles démarches administratives il faut entreprendre pour s'inscrire sur les listes électorales et en fonction des situations, même les fonctionnaires du ministère de l'Intérieur ne peuvent fournir des informations pertinentes ». Petite ouverture toutefois de la part de Jean-Marie Halsdorf, qui s'est dit ouvert au débat de la réduction de la clause de résidence actuellement fixée à cinq années pour accorder le droit de vote aux étrangers lors des élections communales.

Mais des réformes purement institutionnelles sont-elles suffisantes ? C'est dans cet esprit que Marc Baum s'est interrogé lorsqu'il a évoqué la perte rampante de prérogatives et de moyens financiers des communes par l'abaissement de certaines taxes ou bien encore de la privatisation de certains biens publics. « On dépolitise les communes en faisant passer la politique communale pour de la simple gestion pragmatique », estime-t-il pour finir par s'interroger si

le cumul des mandats en plus d'une faible valorisation des mandats communaux, notamment des bourgmestres, serait susceptible de donner de l'importance à la politique locale. Occasion pour le ministre de l'Intérieur de reprendre une ancienne revendication du Cercle Joseph Bech qui préconise la réduction du nombre de communes à 80, de professionnaliser la fonction de bourgmestre qui devrait alors gérer des communes dont la masse critique serait ainsi augmentée et de créer une chambre dans laquelle ils pourraient siéger, ce qui ouvrirait finalement la voie à l'interdiction du cumul des mandats de députés et de bourgmestres. Une proposition qui n'a toutefois pas recollé les faveurs de Claude Meisch qui regretterait la disparition de mandataires locaux à la Chambre des députés, « car c'est en exerçant la fonction de bourgmestre qu'on est le plus proche des gens ». Peut-être. Sauf que « les gens », comme l'a illustré notre table ronde, ne sont toujours pas très proches de ce qui reste un privilège de genre, de nationalité et de classe : l'engagement politique.

L'intégralité du débat a été filmée et sera disponible à partir du lundi 14 mars sur notre site (www.woxx.lu)

